



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Toulouse 1

Canton

Toulouse 1

Département

Élus

Publié le 2 septembre 2026

Reading time : 6 minutes



Lilian Cazabet / CD31

[Suivre mon canton sur Facebook](#)

Qu'est-ce qu'un canton ?

D'où vient le système de cantons ?

C'est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu'est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km². On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l'évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d'un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne - 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur - compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élections présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les quartiers du canton de Toulouse 1

Patte-d'Oie • Arènes • Fer-à-Cheval • Saint-Cyprien • Casselardit • La Cépière • Bagatelle • Fontaine-Lestang • Lardenne • Les Pradettes

Carte des services du canton de Toulouse 1

[Ouvrir la carte en plein écran](#)

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **13,3 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Toulouse 1 :

- **6,6 millions d'euros** pour les **associations**
- **5,6 millions d'euros** pour les **collèges**
- **440 000 euros** pour le **logement social public**

Il y a **3** collèges pouvant accueillir un total de **1 908** élèves :

- TOULOUSE Alphonse de Lamartine
- TOULOUSE Clémence-Isaure
- TOULOUSE George-Sand

Portrait du canton de Toulouse 1

[Télécharger](#)

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Accompagnement du collège Clémence Isaure (accompagnement de 1,19 M€)
- Accompagnement du collège Georges Sand (accompagnement de 926 000 €)
- Accompagnement du collège Alphonse Lamartine (accompagnement de 835 000 €)

Solidarités et accompagnement social

- Dispositif GAIA de l'Union Cépière Robert-Monnier pour l'hébergement et l'accompagnement de femmes enceintes ou mères isolées (accompagnement de 960 000 €)
- Soutien à l'Amicale du nid Haute-Garonne pour la protection de l'enfance et l'accompagnement des familles (accompagnement de 367 000 €)
- Soutien à la régie de quartier Desbals services pour l'insertion et la citoyenneté (accompagnement de 318 000 €)

Jeunesse, culture et citoyenneté

- Soutien à la MJC Roguet de Saint-Cyprien (accompagnement de 526 000 €)
- Soutien à Unis-Cité dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire (accompagnement de 143 500 €)

Les points forts du mandat

- Un investissement prioritaire dans la solidarité et l'action sociale
- Plus de 6,6 M€ consacrés au tissu associatif du canton
- Un soutien important aux collèges et à la réussite éducative
- Des actions fortes en faveur de l'insertion, de la jeunesse et de la lutte contre les exclusions

[Les cantons de Haute-Garonne](#)

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 1 (fraction de la commune de Toulouse)
- **Superficie** : 9 km²
- **Population** : 55 100 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 6 122 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : Toulouse Métropole.

Vos élus du canton



HARDY Isabelle, VICE-PRÉSIDENTE - Diversification et desserrement économique - Économie sociale et solidaire - Emploi local — isabelle.hardy@elus.cd31.fr

KLOTZ Julien, Conseiller départemental - Président de la commission Politique de la Ville — julien.klotz@elus.cd31.fr